



GENIVAR



Montréal, le 26 février 2009

Secrétaire du BAPE
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Projet CANADIAN MALARTIC
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

260
Projet minier aurifère Canadian Malartic
DC24

À qui de droit,

Par la présente, GENIVAR Société en commandite, désire signifier son appui au projet CANADIAN MALARTIC, de la Corporation minière OSISKO, située à Malartic (Québec).

GENIVAR Société en commandite est une firme d'experts-conseils en ingénierie comptant plus de 3 500 employés répartis au Canada et à l'international. Nous offrons des services dans les disciplines du transport, des infrastructures municipales, du bâtiment, de l'environnement, de l'énergie et des mines. Nous employons 235 personnes en Abitibi-Témiscamingue où nous opérons à partir de sept places d'affaires (4 à Val-d'Or, 1 à Rouyn-Noranda, 1 à Amos et 1 à Malartic). Nous possédons une expertise de classe mondiale dans l'industrie minière et nous fournissons nos services à la Corporation minière OSISKO pour le projet CANADIAN MALARTIC depuis environ deux ans.

Les raisons qui motivent notre appui sont les suivantes :

- Nous tenons à souligner l'ampleur des ressources déployées par OSISKO pour mettre en place un système de communication permettant d'informer la communauté locale et l'ensemble des intervenants sur toutes les activités entourant ce projet. La quantité d'information fournie et la transparence dans les relations entre OSISKO et les citoyens sont un grand pas en avant pour l'industrie minière et pourraient servir de modèle pour les projets à venir.
- Nous tenons à souligner le sérieux et les efforts déployés par OSISKO pour rendre leur projet conforme aux normes environnementales en vigueur. Dès le début, OSISKO a intégré, dans son organisation, des

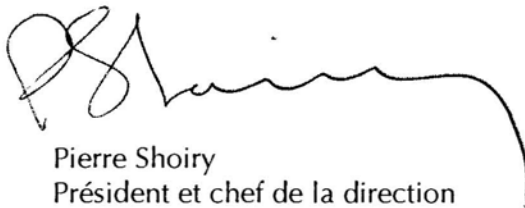
...../2

gestionnaires de haut niveau, compétents et expérimentés, dédiés spécifiquement aux aspects environnementaux et sociaux du projet. Ces gestionnaires ont mandaté des experts externes afin de s'assurer que tous les aspects du projet pouvant avoir un impact sur l'environnement ou sur la société soient identifiés et pris en compte dans la conception globale du projet.

- Nous tenons à souligner le professionnalisme des dirigeants du projet CANADIAN MALARTIC. Tous les travaux d'études environnementales, d'études économiques et techniques, d'architecture et d'ingénierie ont été effectués par des professionnels certifiés et reconnus dans leur champ de compétence spécifique.
- Nous tenons à souligner les efforts d'OSISKO pour s'intégrer à la communauté locale en favorisant l'emploi local et les achats locaux. L'industrie minière est un moteur économique fort en Abitibi-Témiscamingue où l'expertise de la main-d'œuvre et la compétence des fournisseurs de biens et de services est reconnue mondialement. La crise financière mondiale affecte les compagnies minières exploitant des métaux de base et, par le fait même, la demande pour nos experts, nos produits et nos services. Dans ce contexte, la venue, à Malartic, d'un projet aurifère dont les investissements sont de l'ordre de milliards de dollars, est plus que souhaitable.

Suite à notre implication des deux dernières années dans le projet CANADIAN MALARTIC de la Corporation minière OSISKO, nous sommes d'avis que ce projet est souhaitable pour la communauté et acceptable pour l'environnement. Pour ces raisons, nous appuyons ce projet.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pierre Shoiry
Président et chef de la direction